



FICHE RECAPITULATIVE

Du DOSSIER de DIAGNOSTIC TECHNIQUE

N° 2021-03-0094

Article L 270-4 du Code de la Construction
Ordonnance 2005-655 du 8 Juin 2005

Cette fiche récapitulative doit obligatoirement être communiquée au propriétaire ou à l'acquéreur avec les rapports complets correspondant aux diagnostics et dossiers référencés ci-dessus (les valeurs sont données à titre indicatif). Cette fiche n'a aucune valeur légale et technique, et résume succinctement les conclusions des diagnostics effectués.

Désignation du Bien Immobilier

Nature : MAISON MITOYENNE - 2 Niveaux
Réf Cad : AM 19 anciennement E 1450
Adresse : "L'OLIVIER"
50, Avenue Jean JAURES (32)
84290 STE CECILE LES VIGNES

Désignation du Propriétaire

Nom : Mr et Mme [REDACTED]
Adresse : "L'OLIVIER"
50, Avenue Jean JAURES
84290 STE CECILE LES VIGNES

Désignation de l'Opérateur Technique de Diagnostic Immobilier

Nom - Prénom : Jean-Luc MIGUEL
Compagnie d'Assurance : ALLIANZ EUROCOURTAGE
Numéro de Police : 80810396
Validité de la RCP : 30 Septembre 2021
Certification de compétence délivrée par : I.Cert
N° de certification : CPDI 1633
Validité de la certification : 30/05/2021

VENTE & LOCATION

Amiante Avant Vente
Amiante Avant Démolition
Dossier Technique Amiante
Plomb (CREP)
Termite
Surface (CARREZ)
Surface (BOUTIN)
D P E
Gaz
Electricité
Risques Majeurs
Sécurité Piscine
Diagnostic Technique DTG

SALE & RENTAL

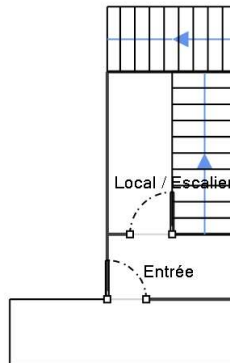
Asbestos Before The Sale
Asbestos Before Demolition
Technical File for Asbestos
Lead (CREP)
Termite
Surface area (CARREZ law)
Surface area (BOUTIN law)
D P E
Gas
Electricity
Major Risks
Swimming Pool Safety
DTG Law Technical Diagnosis

Exécution de la Mission

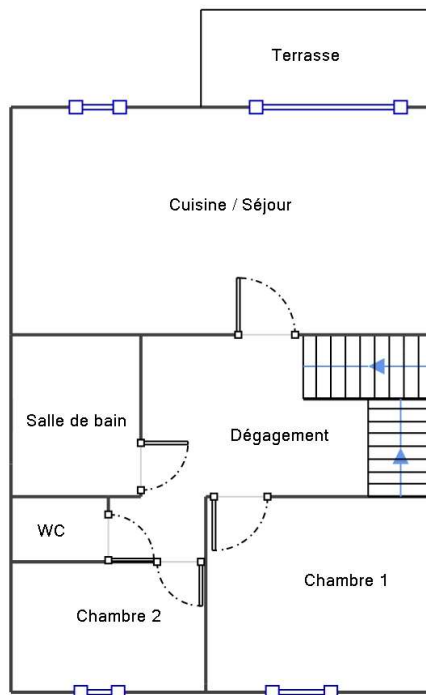
Date Diagnostic : 11/03/2021
Accompagnateur : HUISSIER

Croquis

----- Niveau 0 -----



----- Niveau 1 -----





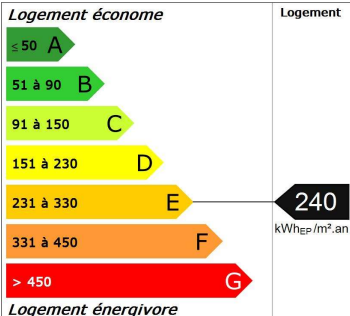
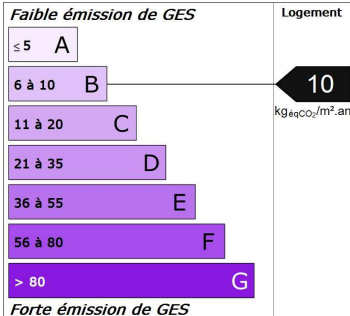








Superficie des Pièces et Locaux

Mesures effectuées à l'aide d'un **Lasermètre LEICA DISTO D2**
Surfaces exprimées en m²

| DESIGNATIONS | Surface Habitable | Autre Surface |
|-----------------------------|-------------------|---------------|
| Niveau 0 - Entrée | 1,70 | 0,00 |
| Niveau 0 - Local / Escalier | 2,00 | 2,00 |
| Niveau 1 - Dégagement | 5,50 | 0,00 |
| Niveau 1 - Chambre 1 | 9,70 | 0,00 |
| Niveau 1 - Chambre 2 | 7,45 | 0,00 |

| | | |
|-----------------------------|----------------------|---------------------|
| Niveau 1 - WC | 1,20 | 0,00 |
| Niveau 1 - Salle de bain | 2,65 | 0,00 |
| Niveau 1 - Cuisine / Séjour | 19,00 | 0,00 |
| Niveau 1 - Terrasse | 0,00 | 6,80 |
| TOTAL | 49,20 m ² | 8,80 m ² |

Ces surfaces sont données à titre indicatif

| | Prestations | Conclusions |
|---|--|---|
|  | Gaz | |
|  | DPE |   |
|  | CREP | Diagnostic Non Réalisé |
|  | Amiante | Diagnostic Non Réalisé |
|  | Electricité | L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). |
|  | Termite | Diagnostic Non Réalisé |
|  | Certification de surface (CARREZ) | Diagnostic Réalisé |
|  | Sécurité Piscine | Diagnostic Non Réalisé |
|  | Risque Majeur | PPR approuvé Absence de PPR m (Plan de Prévention du Risque Minier) Absence de PPR t (Plan de Prévention du Risque Technologique) Hors Zone 3 RADON Sismicité : Zone 3 Hors Zone d'un PEB (Plan d'Exposition au Bruit) |
|  | Note d'Urbanisme | Présence de la Note d'Informations |



GeA33

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 2 Rue Grignan - 13001 Marseille, attestons par la présente que la Société :

AUDIT ASSISTANCE PROVENCE A2P 157 avenue de la libération
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE Siret n°438 642 613 00022

a souscrit auprès de la compagnie ALLIANZ, 1 cours Michelet, C/S 30051 93070 Paris La Défense Cedex, un contrat d'assurances « Responsabilité civile professionnelle Diagnostiqueur Immobilier », sous le numéro N°6551789/99810396.

ACTIVITES DECLAREES PAR L'ASSURE - DIAGNOSTIC IMMOBILIER :

| | |
|--|--|
| Assainissement Autonome - Collectif | Diagnostic Technique SRU |
| Attestation de prise en compte de la réglementation thermique | Diagnostic termites |
| Certificat de norme d'habitabilité dans le cadre de l'obtention d'un prêt conventionné et/ou d'un prêt à taux zéro | Dossier technique amiante |
| Diagnostic d'Accessibilité (Hors ERP) | DRIPP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb |
| Diagnostic acoustique | Etat de l'installation intérieure de l'électricité des parties privatives et communes (DTI) |
| Diagnostic amiante avant travaux / démolition sans péroration de travaux | Etat des installations de gaz (Dossier de diagnostic technique) |
| Diagnostic amiante avant vente | Etat des lieux locaux |
| Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux (Hors milieu industriel) | Etat des risques et pollutions |
| Diagnostic de performance énergétique | Etat parasitaire |
| Diagnostic humidité | Evaluation Périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante |
| Diagnostic monoxyde de carbone | Exposition au plomb (CREP) |
| Diagnostic plomb Avant vente/location | Loi Carrez |
| Diagnostic radon | Millimes de copropriété |
| Diagnostic sécurité piscine | Recherche de métaux lourds (Hors Détection toxique chez l'Homme) |
| Diagnostic surface habitable Loi Boutin | Recherche de plomb avant travaux/Démolition |
| Diagnostic Technique Global (article L.731-1 du Code de la Construction et de l'Habitat) | Risques naturels et technologiques |
| | Vérification des équipements et installations incendie (Hors ERP) |

La garantie du contrat porte exclusivement :
- Sur les diagnostics et expertises immobilières désignés ci-dessus,
Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation

Période de validité : du 01/10/2020 au 30/09/2021

L'attestation est valable sous réserve du paiement des cotisations.

La Société ALLIANZ garantit l'adhérent dans les termes et limites des conditions générales n°COM09813.03 des conventions spéciales n°D1020704 et des conditions particulières (bulletin d'adhésion 80610386), établies sur les bases des déclarations de l'adhérent. Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.

Tel : 09 72 36 90 00
2 rue Grignan 13001 Marseille
contact@cabinetcondorcet.com - www.cabinetcondorcet.com
Service Réclamation : contact@cabinetcondorcet.com - 2 Rue Grignan 13001 Marseille 09 72 36 90 00
SAS au capital de 50 000 € - RCS Marseille 424 923 982 - Immatriculation ORIAS 07 008 627 www.aape.fr - Sous le contrôle de l'ACPR
Autorité de contrôle Prudential et Réassurance - 41 Rue Talbot 75009 Paris



TABLEAU DE GARANTIE

| Responsabilité civile « Exploitation » | |
|--|--|
| Nature des dommages | Montant des garanties |
| Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : | 9 000 000 € par sinistre |
| dont : | |
| - Dommages matériels et immatériels consécutifs : | 1 500 000 € par sinistre |
| - Dommages immatériels non consécutifs : | 150 000 € par année d'assurance |
| - Aléas à l'environnement accidentelles (corporels, matériels et immatériels) : | 750 000 € par année d'assurance |
| - Dommages aux bâtiments loués ou empruntés et à leur contenu : | 300 000 € par sinistre |
| Responsabilité civile « Professionnelle » (garantie par Assure) | |
| Nature des dommages | Montant des garanties |
| Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : | 300 000 € par sinistre avec un maximum de 500 000 € par année d'assurance |
| dont : | |
| - Destruction ou détérioration des documents et autres supports d'informations confiés à l'assuré pour l'exécution des prestations, y compris les frais de reconstruction des informations : | 30 000 € par sinistre |
| Défense - Recours | |
| Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives : | Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause. |
| Recours (préjudices supérieurs à 150 €) : | 15 000 € par sinistre |

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Marseille, le 18 septembre 2020

POUR LE CABINET CONDORCET

Tel : 09 72 36 90 00
2 rue Grignan 13001 Marseille
contact@cabinetcondorcet.com - www.cabinetcondorcet.com
Service Réclamation : contact@cabinetcondorcet.com - 2 Rue Grignan 13001 Marseille 09 72 36 90 00
SAS au capital de 50 000 € - RCS Marseille 424 923 982 - Immatriculation ORIAS 07 008 627 www.aape.fr - Sous le contrôle de l'ACPR
Autorité de contrôle Prudential et Réassurance - 41 Rue Talbot 75009 Paris

Attestation d'Indépendance et de garantie de moyens

Je soussigné Jean-Luc MIGUEL, Diagnostiqueur Technique de la Sarl Audit Assistance Provence [A2P] sise 157, Avenue de la Libération - 84800 L'ISLE sur la SORGUE, déclare et m'engage sur l'honneur :

- n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux dans les immeubles pour lesquels il m'est demandé de réaliser un Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

- à disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant ce Dossier de Diagnostic Technique.

- la société A2P a souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.

- à disposer des certifications de compétences obligatoires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant ce Dossier de Diagnostic Technique.

L'Isle sur la Sorgue
le 11/03/2021
Jean-Luc MIGUEL

A 2 P
SARL au Capital de 12 000 €
157 Av de la Libération
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Tel : 04 90 38 51 18
email : a2p.diagnostic@orange.fr
RCS Avignon n° 438 642 613